

L'USAGE DES CITATIONS DANS LES MÉMOIRES

Vers une approche pragmatique du lien théorie-pratique

Michèle GUIGUE-DURNING*

Sommaire. Cette étude prend pour objet les manières de faire mises en œuvre dans des mémoires élaborés au cours de «formations par la recherche». L'analyse de l'usage des citations, dans la perspective d'interactions dynamiques ouverte par M. Bakhtine, permet une approche de pratiques locales qui concernent la situation d'énonciation c'est-à-dire le rapport auteur citant-auteurs cités, et le développement thématique c'est-à-dire le rapport texte citant-textes cités, elle ouvre aussi, plus largement, sur un repérage des choix théoriques et des stratégies d'articulation théorie-pratique.

Summary. This study deals with the methods implemented in the dissertations written in the context of research-based training. The analysis of the use of quotations in an outlook of dynamic interactions, allows an approach of local practices which concern the situation of enunciation, that is to say the relationship between the quoting author and the quoted authors as well as the thematic development, namely the relationship between the quoting text and the quoted texts. It also opens more generally onto a determination of the theoretical choices and the strategies linking theory and practice.

L'un des enjeux en permanence réurgent dans les formations de professionnels du secteur social et éducatif est la relation entre la théorie et la pratique, et l'une des façons de traiter cette question consiste à demander, à l'issue de formations initiales ou continues, un mémoire (1). Cette exigence permet une individualisation de la formation par une concentration sur un thème déterminé par l'étudiant, et surtout elle renvoie à l'extérieur de la formation elle-même, à une question venant du terrain. Le mémoire semble donc une solution pertinente à la fois comme processus de réflexion et d'appropriation, et comme stratégie d'interaction théorie-pratique par les liens tissés entre les exigences de la formation et les caractéristiques du terrain d'exercice professionnel.

* Michèle Guigue-Durning est chef de projet à la Formation supérieure aux métiers d'animation. Institut national d'éducation populaire de Marly-le-Roi.

(1) C'est le cas, notamment (cette liste n'est pas exhaustive), de formations continues de cadres du Travail Social, mais aussi des formations initiales des assistants sociaux, des éducateurs spécialisés, des éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse, des infirmiers diplômés d'État, etc., ainsi que de formations de l'Éducation nationale comme celles des instituteurs spécialisés, des directeurs d'établissements spécialisés, ou encore des inspecteurs.

Le mémoire conçu comme outil pédagogique, pratique cognitive constructive et moyen de communication (2), les intentions, les textes normatifs et une lecture institutionnelle, obligée et réductrice, celle de l'évaluation finale, ne peuvent donc suffire, elles sont même plutôt des obstacles à l'étude des manières de faire développées dans la conduite de cet écrit. Une analyse des pratiques mises en œuvre par les auteurs de mémoire est importante pour connaître ce qui est effectivement fait dans ces écrits et pour concevoir un accompagnement qui n'abandonne pas l'étudiant face aux multiples difficultés, liées à l'écrit ou à l'interaction théorie-terrain (3). La nouveauté de cette exigence dans la formation des maîtres engage à présenter ce qui est produit dans d'autres secteurs, c'est là un élément de distanciation non négligeable.

Nous avons étudié des mémoires produits au cours de formations souvent dénommées « formations par la recherche » : le Diplôme des Hautes Études des Pratiques Sociales (DHEPS), et le Diplôme Supérieur en travail Social (DSTS), de niveau bac + 4, ils proposent à des professionnels (du secteur social considéré au sens large), en activité depuis au moins cinq ans, une stratégie de formation dans le cadre de laquelle le mémoire n'est pas une exigence limitée à la fonction d'évaluation, il vise la construction d'un « savoir de terrain », il joue donc un rôle essentiel d'accompagnement et de support du processus pédagogique. Le corpus à partir duquel ce travail a été élaboré comprend 24 mémoires (chacun de 120 à 220 pages), 12 DHEPS et 12 DSTS. Ces mémoires ont fait l'objet d'une analyse précise associant des lectures exhaustives et un examen approfondi de deux extraits (choisis de manière standardisée à la lecture du sommaire), le premier participant à l'élaboration théorique, le second à la présentation et à l'analyse des matériaux recueillis sur le terrain, de façon à mettre en évidence, notamment, la manière dont ces écrits intègrent des apports extérieurs de provenances et de natures diverses.

(2) Le mémoire professionnel, dans le secteur social, s'adresse à la fois aux formateurs, aux évaluateurs et aux professionnels de terrain (*Les professions sociales*, ministère de la Solidarité, de la Santé, et de la Protection Sociale, Bulletin officiel, fascicule spécial n° 88/21 bis.)

(3) Cet article rend compte d'un aspect d'une étude conduite dans le cadre d'une thèse de Sciences de l'Éducation : « *Un mémoire pour quoi faire ? Pratiques cognitives, écriture, et formation par la recherche* ». (Université de Paris X-Nanterre, dir. J. Natanson, à soutenir en septembre 1992.)

LES CITATIONS COMME SITUATIONS D'INTERACTIONS

Le mémoire est au centre d'interactions multiples et les citations en sont des traces explicites, acceptées, assimilées. Les citations ont souvent été étudiées pour elles-mêmes, ou du moins par rapport à l'extérieur auquel elles renvoient (4) et dont on espère qu'il rayonnera de son autorité ou de sa véracité, on accorde alors une valeur prépondérante, sinon exclusive, à leur source, à l'effet d'autorité ou à l'effet de réel qui en découle.

À cette perspective statique, s'oppose la prise en compte de « l'interaction dynamique de ces deux dimensions, le discours à transmettre et celui qui sert à la transmission » (M. Bakhtine). Plutôt que de réduire les citations à une forme de répétition et à une manière de faire dire par d'autres, alors peut s'élaborer une approche constructiviste (5) susceptible de reconnaître des manières de faire particulières et productrices de sens. En effet, autour des citations s'organise un ensemble de situations d'échanges exemplaires dans la mesure où elles assument l'incursion d'un extérieur et où elles mettent en présence des interlocuteurs très différents, des auteurs publiés bénéficiant d'une grande notoriété aussi bien que des acteurs de terrain anonymes.

Trois aspects de cette dynamique seront examinés : la situation d'énonciation et le rapport de l'auteur citant aux auteurs cités, l'apport thématique et la relation entre texte citant et textes cités, enfin les relations entre sources théoriques et sources de terrain.

LE RAPPORT DE L'AUTEUR CITANT AUX AUTEURS CITÉS

L'appel à des citations d'auteurs reconnus donne lieu, dans nos deux corpus, à des situations énonciatives qui sont principalement gérées par un vocabulaire déclaratif pléthorique et omniprésent. Très riche et répétitif, il appartient à différents registres. Tantôt il fait référence à un com-

(4) Certains courants de la sociologie des sciences considèrent les citations comme des indicateurs de la diffusion, de l'intérêt, et de la productivité des travaux d'un chercheur ou d'une équipe, et comme des traces des réseaux et des secteurs de développements d'une science. Dans ce cas, les citations sont réduites à la mention d'un titre ou d'un nom sans que leur contenu soit pris en compte (B. Latour et P. Fabbri, 1977, J.-P. Courtial, 1990).

(5) à la suite des travaux de J. Piaget définissant l'intelligence comme un processus d'adaptation de l'individu à son environnement, les citations sont tenues pour des perturbations venant de l'extérieur et nécessitant un travail d'assimilation-accommodation.

portement verbal, avec une connotation orale plus ou moins marquée (dire, relater, évoquer, selon le mot de...), tantôt il fait référence à un comportement lié à l'écrit (noter, écrire, souligner...), tantôt il sous-entend l'opinion ou la croyance (pour un tel..., l'avis de...), avec comme étape intermédiaire l'affirmation (x définit ainsi..., y rappelle..., z déclare...). Le nom propre sert alors de clef et assume, à lui tout seul, de multiples fonctions : il indique l'auteur cité, et, de plus, il semble justifier, expliquer, et suffire à donner sens à la présence là d'une citation, de cette citation. La citation apparaît ainsi comme une valeur d'échange, elle vaut non pas pour ce qu'elle dit, mais pour ce qu'elle apporte de l'extérieur : le rayonnement d'un auteur connu, renommé.

Cette stratégie mise sur la quantité (6) : les auteurs cités à l'appui de l'investigation entreprise (ou de l'un de ses aspects) sont nombreux, et tous concourent pour une part à son sérieux. Mais si l'on y regarde de plus près, on s'aperçoit que cette stratégie est lisible à deux niveaux : ces auteurs, et leurs citations, ne renvoient pas directement au mémoire et à son travail, ils s'appuient les uns les autres, et l'appui qu'ils fournissent au mémoire devient alors indirect. Le mémoire ne présente pas, pour lui-même, une stratégie qui lui serait spécifique du fait de son statut d'écrit d'apprenant destiné à une évaluation, ce qu'il met en scène des écrits d'auteurs correspond aux mêmes procédures d'étayage mutuel que celles qu'il met en œuvre pour lui-même (7), comme s'il y avait toujours la nécessité d'être conforté par d'autres, que l'on soit un auteur renommé ou un simple étudiant, comme si, sur un thème, une question, l'apport théorique devait être multiple pour être reconnu. L'autorité ne semble valoir que parce qu'elle s'exprime dans le cadre d'un accord majoritaire, sinon unanime, l'absence de critique, d'où qu'elles viennent, tendant à induire une impression d'acquis incontesté et incontestable (8).

CITER : UNE STRATÉGIE SOCIALE

Les citations d'auteurs font entrer dans un univers très socialisé où les noms, et les réseaux d'étayages mutuels suggérés, jouent un rôle décisif. Les auteurs se complètent, participent à la construction collec-

(6) Dans le corpus étudié, une moitié des mémoires présente, par rafales, des pages entières dans lesquelles le texte est essentiellement constitué de citations.

(7) Par exemple : un extrait d'un auteur étant cité, celui qui le suit immédiatement est présenté comme un ajout, un complément, parfois même une précision alors qu'il vient d'un auteur (et souvent d'un horizon théorique) différent.

(8) Un seul mémoire, sur 24, présente des auteurs qu'il critique.

tive d'un savoir par des ajouts, des précisions, dans un contexte d'accumulation consensuel, souvent accentué par la proximité due à la minceur des transitions et par l'effet répétitif dû à la reprise d'expressions formelles. Ainsi est créé un effet spectacle où sont associés sur une même scène (le mémoire), dans des actes différents (les chapitres), les gens ordinaires et les auteurs reconnus, l'auteur disparaissant derrière ses «personnages», son mérite le plus clair étant d'avoir choisi la distribution.

Dans cette situation énonciative nouvelle, par son caractère écrit et par la notoriété des auteurs cités, les étudiants transposent des procédures qu'ils connaissent, partagent et pratiquent avec leurs interlocuteurs habituels quand ils sont dans une situation de conversation ou de dialogue. Les différents registres remarquables dans le vocabulaire déclaratif, l'usage raffiné de la typographie et de la mise en page ont en commun de privilégier la situation d'échange plutôt que son contenu. Le mode d'exposition et d'argumentation est construit à partir d'un cadre connu, celui de la communication orale. La prise de parole se fait rapidement, les passages d'un interlocuteur à l'autre sont nombreux, l'articulation des interventions se fait spontanément sans considération clarifiant la continuité des propos, la pertinence du nouveau point de vue, la complémentarité ou l'opposition des arguments. Les interactions entre les personnes qui échangent, s'expriment dans la prise de parole – au bon moment – plus que dans le contenu de l'intervention.

La gestion des citations d'auteurs est assez souvent une transposition de ces caractéristiques propres à une situation d'échange oral. Les auteurs auxquels il est fait appel ne réunissent que des interlocuteurs dont les propos sont convergents. Les risques d'échanges impliquant des partenaires multiples : le glissement et la dérive, l'éclatement et la dispersion, les contradictions et les cercles vicieux, sont ainsi évités. La continuité est assurée par la structure de la situation de communication. On pourrait se croire spectateur d'une table ronde ou d'un panel où les auteurs se complètent dans un cadre théorique implicite, qui est donné comme homogène, harmonieux, partagé (9).

Un certain désordre énonciatif n'est pas toujours évité face au nombre des interlocuteurs. L'une des conventions de l'écrit, celle qui permet de savoir clairement qui parle, est gérée au bénéfice des auteurs

(9) Les mémoires étudiés fonctionnent selon une logique de l'ajout fondée sur la reconnaissance et la mise en valeur des analogies ou des ressemblances ; les nuances, ou même les différences, ne sont pas prises en compte et se trouvent, de ce fait même, gommées.

invoqués (10), l'auteur du mémoire manifestant une certaine distanciation, et peut-être un excès d'humilité et de dépendance à l'égard des théoriciens dont il s'est entouré.

Lier deux discours, celui de l'auteur citant et celui de l'auteur cité, crée une zone intermédiaire délicate, deux systèmes discursifs différents se côtoient : cette distance est gérée au prix d'un surcroît d'extériorité, par des données informatives (nom, statut, date, etc.) qui précisent des éléments du cadre d'énonciation plutôt que des éléments de l'énoncé. L'usage des discours théoriques s'effectue dans une perspective sociale, il s'agit de marquer son adhésion, ou son appartenance, à ce que les anglo-saxons appellent le « collègue invisible », et Bachelard « la cité scientifique ». Implicitement, la relation théorie-pratique est d'abord traitée comme un engagement social.

LES CITATIONS-ILLUSTRATION

De ce point de vue, le mémoire contribue au passage d'un savoir tacite de la pratique à un savoir en grande partie verbalisé par d'autres. L'accès au discours théorique s'effectue d'abord par référence à des auteurs, la prise en compte de leurs idées se fait par la copie ; les citations procèdent comme des collages et fonctionnent à la façon d'illustrations : un discours s'interrompt pour faire place à un autre d'un autre style, en provenance d'un autre horizon, d'un autre système signifiant. L'insertion s'opère sur le mode laconique des légendes qui accompagnent une photo ou une gravure.

Une citation-illustration donne à voir, c'est une fenêtre ouverte sur l'extérieur, dont elle présente des bribes provenant indifféremment du champ d'investigation et du corpus terrain, ou de la littérature publiée. Le travail mis en œuvre par l'auteur citant tient au choix, à la coupure, et à l'incrustation, il suscite divers effets de voisinage : ceux qui concernent les citations entre elles (accumulation, complémentarité), ceux qui concernent le lien ténu entre le texte et la citation. Ces effets de voisinage ne sont pas (ou à peu près pas) exprimés, commentés, justifiés, ils sont mis en œuvre de fait, et leur sens semble suffisamment évident et transparent pour que l'auteur laisse le lecteur le reconstruire par lui-même.

(10) Les ajouts, compléments, précisions attribués aux auteurs cités sont, en réalité, le fait de l'auteur citant qui organise ces relations de proximité sur le mode interactif, en s'effaçant et sans passer par la médiation de considérations de contenu.

LA RELATION ENTRE TEXTE CITANT ET TEXTE CITÉ

Les citations en provenance du terrain ne bénéficient pas du prestige d'un émetteur renommé, pourtant elles se présentent, avec une fréquence comparable, sous forme de collage : l'articulation entre le texte citant et le texte cité est brève et laconique, les deux univers discursifs coexistent sans interagir. C'est alors le contenu thématique manifeste qui sert de critère pour le travail de découpage et de classement. Nous parlerons de présentation muséographique : les citations sont côte à côte comme des objets dans une vitrine, soigneusement rangés et étiquetés (sur le mode d'une analyse de contenu, ou de la construction, par touches successives, d'un concept de référence).

Le réseau de titres et de sous-titres qui assure la visibilité de cette organisation thématique conduit à une fragmentation souvent irréversible (11), et il arrive, de ce fait, que ce maillage constitue, à lui seul, l'intégralité du texte. Il s'agit d'une nouvelle forme de citations-illustration : la galerie des auteurs de référence fait place à la détente, au charme et à l'exotisme (ainsi que le remarque A. Farge) de traces qui parviennent, authentiques, en direct du terrain.

LES CITATIONS-ÉPREUVE

Quand la citation n'est pas considérée comme se suffisant à elle-même, quand il n'y a pas seulement un collage signalé par des signes typographiques et quelques informations, quand elle est relayée par des analyses qui en assurent la compréhension et l'interprétation, nous parlerons de citations-épreuve. Dans ce cas, ce n'est plus la citation qui prime (qu'elle provienne d'un auteur ou du terrain), ni l'écart créé avec le texte environnant, c'est le travail d'assimilation suscité et qui s'expose dans le texte.

Le contenu de ces citations est pris en compte et il engendre une perturbation dont les ondes de chocs peuvent s'étendre fort loin. Il a provoqué et stimulé, les guillemets ne constituent pas simplement une interruption, ils marquent l'existence d'un interlocuteur avec lequel il y a dialogue. Le texte citant porte les traces explicites et développées d'un travail d'analyse et d'interprétation. Il s'agit bien moins de montrer ou

(11) Les tentatives de « synthèses » ou de « conclusions » se présentent alors comme une reprise, sous la forme d'un texte continu, des titres et des sous-titres.

de prouver de manière autonome que d'éprouver, de mettre à l'épreuve le fil du texte et du raisonnement, au sens moral et scientifique (G. Bachelard).

Les citations-épreuve sont l'occasion d'un travail sur l'énoncé, son sens, ses implications. Ce travail d'assimilation-accommodation peut permettre une progression linéaire : l'apport extérieur enclenche un développement cumulatif, la citation donne un nouvel élan ; il peut être perturbateur au point de faire bouger, tout entier, l'édifice en cours de construction, il conduit alors à une reprise et à une restructuration.

Nous avons donc recensé deux styles de pratiques d'intégration des citations : l'une de type déclaratif et social qui privilégie la relation entre l'auteur citant et les auteurs cités, l'autre de type cognitif, classificatoire et thématique qui privilégie des relations entre texte citant et textes cités. Le lecteur ne reconnaît comme modalité de traitement de la relation théorie-pratique que le second cas, pourtant le premier n'en manifeste-t-il pas une modalité paradoxale et tacite, de l'ordre du sens pratique ?

LA DISJONCTION ENTRE THÉORIE ET TERRAIN

La problématique de la relation entre la théorie et la pratique émerge toujours à partir d'un point de vue théorique, elle suppose que la construction de savoirs se fait en mobilisant des connaissances disponibles et en les entrecroisant avec des matériaux nouveaux, originaux, en vue d'élaborer un sens. Aussi, elle implique des interférences entre trois systèmes discursifs, celui de l'auteur, celui de théoriciens, celui du terrain. La constitution de deux corpus distingue les interactions avec des écrits théoriques et avec l'environnement puisque les premières composent prioritairement « le corpus auteur », tandis que les autres, par l'intermédiaire des matériaux recueillis, composent « le corpus terrain », elle permet de se demander comment, dans les mémoires, les acquis théoriques interagissent avec les données de terrain.

L'organisation générale, comme il est habituel dans ce genre d'écrit, présente une distinction marquée entre ces deux types de confrontations, l'une avec une pensée écrite et reconnue, l'autre avec des gens « ordinaires », interviewés, questionnés, lus dans les médias (journal local, presse professionnelle), dans des écrits quotidiens, ou des traces objectivées de pratiques. Mais entre cette organisation textuelle générale, et ce qui fait la trame de l'exposition au fil des pages, n'y a-t-il pas une diffé-

rence ? En effet les références théoriques sont choisies en fonction du terrain et de l'objet de recherche construit, et réciproquement les hypothèses sont formulées à partir d'un champ théorique quelque peu repéré. Cette intrication ne se retrouve-t-elle pas sous la forme d'un voisinage entre sources de natures différentes ?

Le corpus terrain bénéficie-t-il, sous forme de citations, d'apports constitués dans le cadre du corpus théorique ? Ces références ayant été choisies et étudiées pour mieux comprendre ou expliquer tel ou tel fait social, il serait cohérent d'en trouver des traces parmi les citations provenant du terrain. Quant à l'élaboration théorique, suscitée par des situations complexes et délicates, par une quête de sens, elle peut être traversée par des citations émanant du champ d'activité quotidien, traces de ce questionnement initial. L'impact instrumental de la réflexion théorique et méthodologique susceptible d'imprégner l'ensemble de la démarche dans le champ particulier de l'objet étudié peut s'avérer délicat à apprécier, c'est pourquoi on s'en tiendra à un indicateur d'interaction certes limité, mais explicite et précis : la proximité de citations d'auteurs et de terrain.

De cette confrontation, d'emblée, deux informations se dégagent : d'une part le petit nombre d'interférences, d'autre part la présence de citations de théoriciens dans le corpus terrain alors même que ces auteurs n'étaient pas présents auparavant. Ce sont donc des interférences entre théorie et terrain, mais les éléments théoriques ainsi impliqués sont nouveaux par rapport à ceux qui avaient fait l'objet d'un travail au cours des phases antérieures de l'exposition. Ces citations manifestent une stratégie de consolidation terminologique. L'enjeu spécifique qu'est l'évaluation du mémoire conduit, en quelque sorte, à une fuite en avant : les associations verbales suscitées par l'occasion sont développées au service de l'effet d'autorité.

Ce que suggère le petit nombre d'interactions entre sources, c'est la difficulté à gérer un texte où se côtoient des systèmes discursifs si différents et d'instaurer des transitions entre sources hétérogènes. Ces pratiques, lorsqu'elles existent, conduisent à des voisinages pour le moins inattendus (par exemple un rapprochement entre l'École de Palo-Alto et l'École des parents). L'interaction des sources est une stratégie d'interprétation et d'argumentation qui compte à la fois sur l'effet de sens et sur l'effet d'autorité, mais celui-ci peut être remis en question par des ambiguïtés, des dissonances, de ce fait le souci initial de faire interagir des sources hétérogènes pour élaborer un savoir disparaît aux yeux du lecteur qui n'y voit que le rapprochement inadapté d'un domaine connu

et d'une approximation théorique, en en oubliant l'intérêt et le sens : l'amorce d'une relation pensée, explicite, entre investigation théorique et connaissance commune.

CADRE THÉORIQUE ET ÉTAT DE LA QUESTION

Ce qui est en jeu, à travers ces interférences, c'est aussi bien la relation de la théorie à la pratique que la relation de la recherche à l'action. Qu'elles soient rares, quoi d'étonnant donc, il est inutile d'en souligner la difficulté. Pourtant ce constat conduit à un retour sur le type de théorie présent dans les mémoires, et une caractéristique saute aux yeux. Une option, de fait, apparaît manifeste : les apports théoriques sont relatifs au champ par rapport auquel la question est posée. Vaste et facilement identifiable par les caractéristiques de l'activité professionnelle, le champ est de l'ordre du descriptif, il a quelque chose d'observable, d'immédiatement évident : ses composantes le placent souvent au carrefour de deux, sinon même trois domaines qui sont alors étudiés chacun successivement. En transposant les exemples rencontrés, issus du secteur social, on peut en proposer un caractéristique du secteur éducatif : pour une investigation sur les difficultés d'apprentissage de la lecture dans une classe de ZEP, il y aurait d'abord des considérations théoriques sur l'apprentissage de la lecture, une approche génétique de l'enfant à l'âge des apprentissages, enfin une présentation de ce que sont les ZEP, puis dans un second temps viendrait la présentation d'une enquête sur le terrain, ou une analyse de la mise en place de pratiques innovantes.

Ce qui est dénommé habituellement « état de la question » n'existe que rarement, ou bien à l'état embryonnaire (12). Sur les 24 mémoires étudiés, la moitié présente des cas simples et incontestables dans lesquels les développements théoriques généraux et abstraits brossent une toile de fond fort loin d'un état de la question. Ils contribuent à faire connaître ce qui a été écrit sur le domaine d'activité dans une perspective large qui s'apparente à une vision du monde. La difficulté qu'il peut y avoir à développer des interférences avec les matériaux de terrain se trouve donc accentuée par la tonalité générale des références utilisées. L'impératif de distanciation et la conviction d'une particularité et d'une

(12) Dans le cas de l'exemple proposé, une analyse des travaux sur les difficultés d'apprentissage de la lecture offrirait un ensemble d'ouvrages parmi lesquels il serait encore indispensable de faire une sélection.

complexité irréductibles des situations de terrain ne sont probablement pas étrangers à de tels choix théoriques.

LE MÉMOIRE COMME PRATIQUE THÉORIQUE

À travers l'usage des citations, ce qui est en jeu dans un mémoire professionnel, c'est la manière dont la pensée structure ce qui lui vient du monde extérieur. Si les citations peuvent avoir deux fonctions : une fonction d'illustration, et une fonction d'épreuve, leurs modalités d'insertion dans l'environnement textuel montrent la difficulté qu'il y a, pour certains rédacteurs, à gérer et faire interagir des matériaux d'origines différentes, cette origine déterminant moins des fonctions et des pratiques qu'une disjonction : à la mise en scène théâtrale des citations d'auteurs correspond la mise en scène muséographique des citations en provenance du terrain, les pratiques de repérage, découpage et collage sont semblables, elles sont décomposées et répétées autant de fois que cela est nécessaire, assurant une maîtrise de ces incursions de l'extérieur par le fractionnement, le rangement.

Cependant la diversité et le sens des manières de faire mobilisées pour assumer cette tâche délicate qu'est la rédaction d'un mémoire qui fasse le lien entre pratique professionnelle et investigation théorique risquent de passer inaperçus parce que ces manières de faire sont inattendues, notamment en ce qu'elles agissent dans la relation de la théorie à la pratique en l'appréhendant sous l'angle d'une pratique urgente, la rédaction du mémoire. Celui-ci est, en lui-même, une pratique productrice de connaissances, et de liens théorie-pratique qui n'auraient pas été constitués s'il n'avait pas eu à être produit, c'est un aspect non négligeable de sa fécondité.

BIBLIOGRAPHIE

- BACHELARD, G., *La formation de l'esprit scientifique*, PUF, 1960.
- BAKHTINE, M. (v.n. Volochinov), *Le marxisme et la philosophie du langage. Essai d'application de la méthode sociologique en linguistique*, Éd. de Minuit, 1977.
- BOURDIEU, P., *Le sens pratique*, Éd. de Minuit, 1980.
- COMPAGNON, A., *La seconde main ou le travail de la citation*, Seuil, 1979.
- COURTIAL, J.-P., *Introduction à la scientométrie. De la bibliométrie à la veille technologique*. Paris : Anthropos, 1990.
- FARGE, A., *Le goût de l'archive*, Seuil, 1989.
- LATOUR, B., FABBRI, P., « La rhétorique de la science. Pouvoir et devoir dans un article de science exacte. », in *Actes de la Recherche en sciences sociales*, 13 février 1977, pp. 81-95.
- MOUILLAUD, M., TETU, J.-F., *Le journal quotidien*, Presses Universitaires de Lyon, 1989 (chap. 3 : Les stratégies de la citation).
- PLOT, B., *Écrire une thèse ou un mémoire en sciences humaines*, Champion, 1986.
- VECK, B., (éd.), *Production de sens : lire / écrire en classe de seconde*, Institut National de la Recherche Pédagogique (coll. rapports de recherches n° 1), 1988, pp. 47-64 (« citations et références au texte »).